



Parc national
des Calanques

Marché public du Parc national des Calanques

Référence : 22 013 PNCAL

Intitulé de la consultation : Réalisation d'un audit comptable externe de fin de projet LIFE HABITATS CALANQUES.

**Lien permettant le téléchargement
du DCOE sur le site PLACE :**

<https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/entreprise/consultation/2097566?orgAcronyme=d4t>

**Date et heure limite de
réception des offres :**

le 11/10/2022 à 12h



Règlement de la consultation

Projet de marché n° 22013PNCAL
Réalisation d'un audit comptable externe de
fin de projet LIFE HABITATS CALANQUES

Vanessa Saulnier-Cabane
marche_public@calanques-parcnational.fr /
04 94 12 89 23 / 07 86 00 31 06

Le 16 septembre 2022

Le Parc national des Calanques est partenaire d'un projet européen LIFE Habitats Calanques (LIFE16 NAT/FR/000593) qui a pour objectif la restauration et la préservation des habitats littoraux. **La prestation attendue au titre de ce projet de marché est la réalisation d'un audit comptable externe de fin de projet.**

A cette fin vous sont communiquées les pièces suivantes :

- cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- le cahier des charges de l'audit financier émis par l'agence CINEA.

Si ce projet vous intéresse, je vous demande de bien vouloir soumettre votre offre sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Votre offre doit être composée :

- des documents de candidature (DC1 et DC2 ou DUME, présentant a minima le nom, le statut, les coordonnées et le SIRET de la société, son chiffre d'affaires sur les 3 dernières années, ses moyens humains et les références de la société sur des prestations similaires)
- du montant forfaitaire en euros HT et TTC ainsi que du taux et du montant de la TVA,
- de votre mémoire technique précisant votre capacité à réaliser la prestation : la fiche descriptive de la prestation, le(s) CV (qualité, compétences, savoir-faire) de la personne ou de l'équipe envisagée pour la réalisation de la mission, vos références dans la réalisation de prestations similaires ; et le calendrier d'exécution de la prestation.

Le délai de validité de l'offres est de 60 jours.

Les offres seront jugées sur 100 points répartis comme suit :

- 60% sur le prix en euros TTC (ratio entre l'offre la moins onéreuse et celle des autres candidats. Le produit de ce ratio avec le coefficient de pondération donne la note du critère prix.)
- 20 % appréciée sur la base des CV (formation, compétences, expériences) de ou des personne(s) pressentie(s) pour l'exécution de la prestation, et de l'expérience du prestataire

dans l'exercice demandé,

- 20 % appréciée sur la base du calendrier d'exécution et des délais de réalisation proposés dans le respect du cahier des charges.

Conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande publique, l'acheteur peut négocier mais se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Les échanges peuvent se faire par voie électronique, seule l'offre de l'attributaire fait l'objet d'un nouvel acte d'engagement.

La date limite de réception des offres est fixée au 11 octobre 2022 à 12 heures.

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise sous 8 jours ouvrés francs à partir de la demande du Parc national des Calanques:

- Les certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales (formulaire NOTI 2, attestation URSSAF et liasse 3666) ;
- Un extrait K ou un extrait Kbis ou un extrait D1 - Le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés.
- L'attestation d'assurance en Responsabilité civile en cours de validité.